

Arrêté 2020-1407 du 1er septembre 2020

Les entreprises mentionnées ci-dessous et dont l'activité est durablement impactée par la crise sanitaire mondiale, sont admises au bénéfice de « l'allocation de soutien covid-19 » à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020 et jusqu'au 31 août 2020.

Nom de l'entreprise	RIDET	Nom du secteur d'activité
AGENCE EN DOUANE F.SANTIN	0167916.001	Affrètement et organisation des transports
MEGAJET SARL	0746867.001	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
MANUIA	0976506.001	Restauration traditionnelle
GUARD N.C	0567065.001	Activités de sécurité privée
LES SALINS DE KÔ SARL	0988709.001	Production de sel
LE SAINT EXUPERY / SAVEURS CALEDONIENNES	0450130.001	Restauration traditionnelle
BROUSSE AROMES, P'TIT CRABE	1355981.001	Reproduction de plantes
COMPTOIR DES ISLES	0828673.001	Vente à domicile
SHOGUN	0421453.002	Restauration traditionnelle
TT SERVICES NEW CALEDONIA LIMITED	1078773.001	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.